



focus 5/11
Septembre

Les citoyens: majoritaires en Suisse, rares sous la Coupole

Comme tous les quatre ans à la rentrée, les partis et les médias s'échauffent dans la perspective des élections nationales – cantonales en réalité – de la fin octobre. L'occasion de rappeler que l'arithmétique démocratique compose des majorités en additionnant des minorités; le succès des premières n'élimine pas les secondes mais implique au contraire leur prise en considération. En effet, les citoyens se prononcent en fonction de leurs différences et particularités, non de leurs caractéristiques les plus communes. Ils élisent et votent principalement selon leurs intérêts individuels ou leur situation professionnelle, selon leur appartenance partisane ou leur sensibilité personnelle. Du coup, ils omettent d'autres critères trop peu déterminants, tels la détention d'un permis de conduire, d'un téléphone portable, d'un abonnement de train demi-tarif ou d'une carte de crédit. Dans l'élan, ils vont jusqu'à négliger le fait d'habiter dans une ville ou une commune urbaine, comme les trois quarts de la population en Suisse.

Dans ces conditions, l'écart entre la réalité sur le terrain et la composition des Chambres fédérales n'a rien d'étonnant. La disparité la plus flagrante concerne l'agriculture, de toute évidence surreprésentée: elle n'occupe plus que 3 % de la population active et sa production représente désormais moins de 1 % de la valeur ajoutée brute nationale mais elle sait pouvoir compter sur une forte et fidèle minorité de députés dans les deux Chambres fédérales.

Rien de tel pour les villes dont la cause motive seulement une modeste amicale parlementaire qui s'occupe également d'affaires communales et touristiques. D'où la nécessité pour l'UVS de pratiquer un lobby individualisé à propos des dossiers qui la concernent au premier chef. Ainsi fut fait cette année, avec une argumentation et un engagement exemplaires, pour la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). En jeu: les 112 millions supplémentaires au titre des charges dites «sociodémographiques» engendrées par les villes. Le Conseil national dit oui en mars, le Conseil des Etats non en juin, ce qui incite la Chambre du peuple à s'aligner sans discussion.

Rien n'autorise à espérer une plus forte représentation des villes pour la prochaine législature. Avec des «citoyens» oubliés de leur condition urbaine et l'interdiction du double mandat faite aux édiles de certaines grandes villes, on parviendra tout au plus à soutenir la politique fédérale des agglomérations et à cofinancer certaines infrastructures de transports dans les régions urbaines, voire à contribuer au développement territorial de ces mêmes régions. Triple objectif à tenir d'ores et déjà dans le collimateur du lobby des villes pour les années 2011 à 2015.

Yvette Jaggi, Présidente de l'Union des villes suisses 1996-1998

Chère lectrice, cher lecteur,

Comment les villes et les communes peuvent-elles mieux défendre leurs intérêts au sein des instances politiques fédérales? Contrairement aux cantons, elles n'ont pas de représentant et pas (encore) de lobby puissant aux Chambres fédérales. Mais des progrès ont été réalisés ces dernières années. Le nouvel article 50 de la Constitution fédérale a contribué à la création de la Conférence tripartite sur les agglomérations et, ainsi, ouvert de nouvelles perspectives de collaboration très prometteuses. Cette édition de «focus» vous en détaille quelques aspects. Exceptionnellement, un article présentant une vaste vue d'ensemble occupe deux pages.

La rédaction de «focus»



Sommaire

Les citoyens: majoritaires en Suisse, rares sous la Coupole	1
«Trouver un dénominateur commun pour petites et grandes villes»	2
La réforme du fédéralisme profitera-t-elle aux villes?	3
Session d'automne, consultations	5
Nouveaux membres au Comité, Colloque Médias sociaux, Statistiques aide sociale	6
Agenda	7

«Trouver un dénominateur commun pour petites et grandes villes»

Christiane Feldmann-Reichen, ancienne maire de Morat et membre du Comité de l'Union des villes suisses de 2004 à 2011



Comment se fait-il que Morat, qui compte quelque 6 000 habitants, soit membre de l'Union des villes suisses?

Morat rencontre en fait les mêmes problèmes que les grandes villes, mais en plus petit. Notre ville est un centre régional et, en tant que tel, elle assume aussi des charges et des prestations de centre. Morat est entourée d'une série de villages qui étaient autrefois plutôt pauvres. Ils se sont aujourd'hui enrichis. De plus, comme de nombreuses autres villes suisses, Morat est aussi une ville historique et, comme les autres, elle connaît le problème du dépeuplement de son centre. En bref: Morat a presque les mêmes problèmes que les villes plus grandes. Elle s'est d'ailleurs toujours considérée comme une ville. L'adhésion à l'Union des villes suisses est donc logique.

Quelles expériences avez-vous faites pendant les sept années où vous avez été membre du Comité de l'Union des villes suisses?

Le travail de fond au sein du Comité a été très intéressant. Humainement, la collaboration a toujours été très agréable et je n'ai pas senti de différences dues à la taille de nos villes. En tout cas, j'ai trouvé beaucoup de compréhension lorsque j'ai amené le point de vue des villes de petite et moyenne importance. Pour moi, il était toujours important de réussir à trouver un

dénominateur commun pour les revendications des grandes et des petites villes. Car on obtient davantage de résultats lorsqu'on agit ensemble. Le repositionnement de l'association et sa professionnalisation, que nous avons mis sur les rails il y a trois ans, sont aussi très importants. Dotée de ressources élargies, l'Union des villes suisses peut approfondir les dossiers qui ont des implications pour les villes suisses, elle peut en aborder davantage et, ainsi, accroître son influence, ce qui est pour le moins nécessaire.

Dans quel sens?

Les villes sont souvent les précurseurs ou les antennes des développements, négatifs ou positifs, en cours dans la société. La plupart d'entre elles sont aussi les moteurs et les porte-drapeaux d'une région, ce qui les place, dans de nombreux domaines, devant des défis particuliers. La Confédération et les cantons n'en tiennent souvent pas assez compte. Je ne comprends toujours pas qu'il semble y avoir une sorte de concurrence entre les cantons et leurs villes. Il devrait être clair que le bien-être d'un canton est étroitement lié à celui de ses centres. D'un autre côté, les villes devraient veiller à jouer leur rôle de moteur afin que la région participe et qu'elle reconnaisse l'utilité d'un centre fort. Qu'elle soit urbaine ou rurale, chaque région contribue à l'attractivité et au

bien-être de la Suisse. C'est pourquoi les revendications des uns et des autres doivent être prises en compte.

Dans quels domaines voyez-vous les plus grands défis à relever?

Je citerai d'abord la gestion des attentes différentes des divers usagers de l'espace public. La question de la création et du maintien des places de travail dans les villes est également importante et, en corollaire, celle de la distance entre le logement et le travail, qui ne devrait pas augmenter encore plus. A mes yeux, la promotion culturelle est également un sujet important pour les villes. Dans ce domaine également, les villes mettent une vaste offre à disposition de leur périphérie.

Y a-t-il des différences entre les villes, selon leur taille?

Les questions ne se posent évidemment pas partout de la même manière. Mais je reconnais, dans beaucoup de domaines, des défis semblables. Les grandes villes ont peut-être plus de moyens pour régler un problème, mais, dans les petites villes, les voies de décision sont souvent plus courtes, ce qui fait que nous pouvons souvent réagir très vite.

A quoi ressemblera Morat dans 20 ans?

Morat restera au moins aussi charmante qu'aujourd'hui et offrira toujours un bel équilibre entre l'habitat, la vie et le travail, dans un beau paysage. Je pense que la ville va continuer à croître en toute harmonie.

Christiane Feldmann-Reichen, ancienne présidente de Morat

Christiane Feldmann, physiothérapeute de formation, a présidé aux destinées de Morat entre 1995 et 2011. Depuis 2002, elle est également députée PLR au Grand conseil fribourgeois. Elle était également membre du Comité de l'Union des villes suisses de 2004 à 2011.

Christiane Feldmann est mariée, a deux enfants et trois petits-enfants.

La réforme du fédéralisme profitera-t-elle aux villes?

Wolf Linder, professeur de science politique

La majorité de la population vit dans des zones urbaines. Les villes donnent des impulsions importantes à l'économie, à la recherche, à la culture et à la vie en société. Mais elles n'ont aucune voix institutionnelle aux Chambres fédérales. Les villes et les agglomérations ne sont toutefois pas complètement démunies pour mieux défendre leurs intérêts et renforcer leur position.



Il n'est pas rare que les représentants des grandes villes se plaignent de ne disposer que d'un poids restreint dans la politique fédérale. Trois quarts des habitants du pays habitent dans les villes et les agglomérations. Plus de 80 % de la création de valeur sont générés par les espaces urbains et les grands centres citadins assurent de nombreux services essentiels à la compétitivité internationale du pays.

Mais par rapport à leur importance, les villes sont défavorisées à plusieurs égards sur le plan politique. Elles n'ont aucune représentation directe auprès de la Confédération. Le Conseil des Etats et la majorité des cantons favorisent les intérêts des petits cantons campagnards. Les centres urbains à l'intérieur de nombreux cantons sont minoritaires au sein d'un environnement rural majoritaire. Ce sont surtout les grandes villes qui ressentent les inconvénients du fédéralisme suisse. Les charges spécifiques des centres, qui ne font pas l'objet d'une compensation, ou la raréfaction des rentrées fiscales en raison du départ des riches contribuables vers les communes de la «ceinture grasse» sont

abondamment débattues. La question de la pertinence et des possibilités d'une meilleure défense des intérêts – légitimes – des villes agite logiquement les politiciennes et politiciens urbains depuis longtemps. Mais, dans le fédéralisme suisse également, les choses bougent depuis deux décennies. Cette évolution améliore-t-elle les chances politiques des villes?

Uri a plus de poids que la ville de Zurich

Commençons par ce qui n'a pas eu lieu, c'est-à-dire la réforme de la majorité des cantons. Avec le développement démographique, en particulier des cantons urbains, le poids du principe du fédéralisme – un canton, une voix – a augmenté au détriment du principe démocratique – une personne, une voix. Les interventions parlementaires des années 1990 pour une correction du principe de la majorité des cantons ont toutes échoué. Les propositions de l'ancienne syndique de Lausanne et conseillère aux Etats Yvette Jaggi, en 1993, d'accorder une voix particulière aux cinq plus grandes villes ou les efforts de l'ancien directeur de l'Union des villes suisses Urs Geissmann en

vue de créer une «initiative cantonale» pour les villes (1994) ont aussi été rejetés.

Ces échecs sont aussi liés à la situation institutionnelle de départ: corriger une position de veto, en l'occurrence celle des petits cantons (de campagne) requiert de suivre les règles actuelles du fédéralisme. On ne peut pas attendre des cantons peu peuplés qu'ils abandonnent leurs privilèges. Une citadine zurichoise devra donc continuer à vivre avec le fait que sa voix a dix fois moins de poids que celle d'une Uranaise dans un vote sur un changement constitutionnel et que sa ville, contrairement au canton d'Uri, n'est pas représentée au Conseil des Etats.

La nouvelle péréquation reconnaît pour la première fois les charges des centres

Mais les villes ont obtenu quelques aménagements. La nouvelle péréquation financière ne satisfait certes pas toutes les villes, mais cette réforme du fédéralisme a au moins reconnu le principe d'une compensation des charges spécifiques des centres. La Constitution fédérale de 2000 a aussi intégré la reconnaissance des villes et des agglomérations, et l'article n'est pas resté complètement lettre morte: la Conférence tripartite sur les agglomérations, créée par le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, est dédiée à la collaboration dans les agglomérations et au développement d'une politique d'agglomération commune.

La situation évolue aussi dans les régions métropolitaines. On peut citer la création de l'Eurodistrict trinational de Bâle en 2007, au sein duquel la «Regio Basiliensis» représente le côté suisse, ou la fondation de l'Association métropolitaine de Zurich en 2009, qui regroupe huit cantons et près de 65 communes visant à renforcer leur collaboration et leurs réseaux au sein d'une conférence métropolitaine.

Suite page 4



La globalisation pousse les communes à collaborer davantage

Dans chacun de ces exemples, deux éléments frappent. Tout d'abord, avec la globalisation, le périmètre de l'agglomération s'élargit géographiquement. L'agglomération de Zurich a ainsi intégré la ville de Lucerne, Bâle collabore avec toute une série de villes du Haut-Rhin. Cela paraît ambitieux, mais cela pourrait effectivement permettre une meilleure intégration des villes de petite taille et de taille moyenne, dont les intérêts n'ont, jusqu'ici, pas été pris en considération de façon suffisante par la politique des «grandes» villes. Deuxièmement, ces plateformes de coordination ne comprennent pas seulement les communes, mais aussi le plan fédéral et cantonal, ce qui fait exploser, d'un point de vue fonctionnel, le cadre du concept classique d'agglomération en tant qu'espace d'interférences entre les communes centres et les communes du périmètre. Ces plateformes sont aussi remarquables en tant que nouvelle forme de fédéralisme coopératif.

L'étendue de ces nouvelles formes de coopérations horizontales et verticales reste incertaine. La première question porte sur le potentiel de développement: les conférences d'agglomération doivent-elles, et peuvent-elles, aller au-delà de la simple détermination de l'agenda des délégations d'autorités et devenir de vrais acteurs, avec des compétences de décision et de participation démocratique? La deuxième question concerne l'efficacité: est-ce que la mise en réseau précoce et la formation interne de la volonté suffisent à détecter le potentiel de conflits charrié par les nouvelles politiques? Est-ce qu'elles sont capables

d'affaiblir le potentiel de conflit à des coûts de transactions raisonnables? Enfin, pour diriger le processus d'agglomération sur des rails plus raisonnables et plus durables, ne faudrait-il pas une institutionnalisation politique formelle dépassant les réseaux et la collaboration informels?

L'UE comme modèle de renforcement des agglomérations

L'institutionnalisation de l'agglomération est aujourd'hui encore corsetée par d'étroites frontières, en raison des conditions politiques. Outre les intérêts divergents des communes de centre et des communes périphériques, les relations mutuelles sont, en maints endroits, marquées par des inimitiés historiques et émotionnelles. Cependant, nous avons des réflexions théoriques sur la manière de surmonter, au moins, quelques résistances. Lorsque nous nous demandons comment, en 50 ans, l'UE est passée, sans contraintes, de six à vingt-sept membres, la réponse est simple: l'UE donne des avantages à ses membres. Ainsi, presque tous les Etats européens veulent en profiter et ont adhéré de leur propre initiative.

Une association d'agglomérations pourrait aussi profiter d'une telle dynamique si elle parvenait à produire des avantages qui bénéficieraient exclusivement aux communes prêtes à être membres. Il serait en plus nécessaire que toutes les communes dans le périmètre d'une agglomération adhèrent à l'association. Une telle association peut sans autre être dessinée avec une géométrie variable, selon les différentes tâches, avec des autorités élues et des droits démocratiques. Un tel modèle correspond donc à un «mix» entre l'idée de

nouvelles formes d'associations monothématiques telles que proposées par l'économiste Bruno Frey et les représentations classiques de l'agglomération politique.

Pression pour renforcer les villes

En conclusion, nous pouvons constater que la dernière décennie a apporté une revalorisation progressive de la place des villes dans le système fédéral. La collaboration verticale entre les agglomérations, les cantons et la Confédération en est l'expression. Cette nouvelle forme de collaboration au sein du fédéralisme n'est toutefois, pour l'heure, qu'informelle; son potentiel de développement est encore latent. Les chances d'amélioration d'une représentation directe des villes, par exemple par un poids particulier équivalent à une voix de canton lors de votations constitutionnelles, sont aussi faibles. Les efforts d'institutionnalisation de l'agglomération ont atteint, actuellement, leurs limites. Mais la pression exercée par la globalisation, tout comme les nouvelles idées pour la concrétisation de collaborations dans des agglomérations pourraient contribuer à faire progresser la volonté de coopérer. Il pourrait en résulter un degré plus élevé d'auto-organisation des agglomérations, qui réussiraient à surmonter les conflits d'intérêts internes et qui, ainsi, se verraient dotées de nouvelles chances politiques.

Wolf Linder



Wolf Linder est professeur émérite en sciences politiques à l'Université de Berne. Il a consacré de nombreuses études au système gouvernemental et aux partis suisses. Ses ouvrages sur la démocratie suisse ont été publiés en plusieurs langues. Informations supplémentaires: www.wolf-linder.ch

Programme de la session d'automne

Comme ce fut déjà le cas en juin, les Chambres fédérales s'apprêtent à mener toute une série de sessions spéciales en septembre. Outre la politique énergétique, la Chambre des cantons traitera aussi d'immigration et d'asile, questions également à l'ordre du jour du Conseil national. Ce dernier débattira en outre, lors d'une séance spéciale, de la situation économique et sociale de la population. D'autres dossiers ayant déjà fait la navette entre les Chambres lors de précédentes sessions devraient être bouclés cet automne, comme par exemple l'initiative sur le climat et la loi sur le CO₂.

Le tournant énergétique réussira-t-il?

Le Conseil des Etats devra se prononcer sur la sortie du nucléaire telle que proposée par le Conseil fédéral, et déjà adoptée par le Conseil national. Se fondant sur un sondage mené en mai auprès de ses membres, l'Union des villes suisses soutient la politique énergétique du Conseil fédéral et espère que les Etats en feront de même.

Selon les villes, il convient aussi de soutenir le projet d'autoriser l'octroi de concessions pour la distribution de courant sans mise au concours préalable. Le Conseil national a déjà approuvé

l'initiative parlementaire proposant ce changement. Il revient aux Etats de se prononcer.

L'encouragement de la culture a besoin de moyens plus importants

Autre dossier important pour les villes, le message sur la culture 2012-2015 sera débattu au Conseil national. L'Union des villes suisses et sa section «Conférence des villes en matière culturelle» saluent expressément l'engagement de la Confédération et espèrent que la Chambre du peuple confirmera, au moins, l'augmentation des moyens financiers décidée par le Conseil des Etats pour le patrimoine, le cinéma et Pro Helvetia. Il est également important que les musées disposent de subsides suffisants.

Les défis de l'aménagement du territoire

Conçue comme contre-projet indirect à l'initiative sur le paysage, la première étape de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), au menu du Conseil national, propose des pistes intéressantes pour mieux contrôler le développement territorial. L'outil de la taxe sur la plus-value est âprement discuté. L'Union des villes suisses salue sa mise en place. L'association est favorable à une alloca-

tion des revenus générés par la taxe à des mesures générales d'aménagement du territoire. Les villes et les communes doivent également pouvoir bénéficier de cette manne.



Garantir le trafic d'agglomération

Le Conseil des Etats se penchera sur une motion du conseiller aux Etats Werner Luginbühl (PBD/BE) qui demande une augmentation des moyens à disposition du fonds d'infrastructure. Etant donné l'énorme besoin de rattrapage en infrastructures dans les agglomérations et le fait que les moyens du fonds d'infrastructure seront épuisés avant 2020 déjà, l'Union des villes suisses, de concert avec les directeurs cantonaux des travaux publics, soutient cette motion.

Procédures de consultation

FAIF: intégrer le trafic d'agglomération

L'Union des villes suisses salue l'intention du Conseil fédéral de donner des bases solides au financement et à l'extension de l'infrastructure ferroviaire («Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire», FAIF). Des infrastructures performantes sont essentielles au développement économique et social de la Suisse. Selon le rapport joint à la procédure de consultation, le trafic des personnes augmentera de 60% entre 2007 et 2030, principalement dans les agglomérations.

C'est pourquoi il est prioritaire que la Confédération prévoie, outre les moyens prévus dans le FAIF, des solutions de financement à long terme pour le trafic d'agglomération. De plus, l'Union des villes suisses regrette que le projet FAIF ne considère pas la mobilité dans une perspective globale. Elle demande un engagement plus fort de la Confédération pour les projets concrets de financement (sur une base de croissance nominale de 4%). Finalement, l'UVS estime que les moyens prévus

pour la première étape, jusqu'en 2030, sont insuffisants. Le cadre financier de cette première étape doit être relevé à 5-6 milliards de francs.

Projet de territoire Suisse: succès tripartite

Dans une consultation interne, les membres de l'Union des villes suisses ont donné de bonnes notes globales au Projet de territoire Suisse. Les villes saluent particulièrement le principe innovateur qui a permis, pour la première fois en Suisse, une collaboration d'égal à égal entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes, dans le domaine de la politique de l'aménagement du territoire. Pour l'UVS, le Projet de territoire Suisse offre un cadre d'orientation judicieux pour tous les acteurs concernés, car, avec ses visions différenciées, il permet de tenir compte des particularismes de notre pays, souvent marqués par la petitesse des espaces considérés. Le Projet essaye aussi de surmonter les frontières entre les cantons et les communes en proposant des réflexions et des pla-

www.uniondesvilles.ch/Politique/Consultations

nifications au sein des espaces fonctionnels. Le principe des «polycentres» donne aussi leur valeur respective aux différents types d'espace et présente des perspectives de développement tant pour les espaces ruraux qu'urbains.

Oui au dialogue culturel national

La Confédération veut instaurer un dialogue culturel national entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes, dans le cadre de l'ordonnance sur l'encouragement de la culture. L'Union des villes suisses et sa section, la Conférence des villes en matière culturelle, saluent cet espace de discussion politique, factuelle et dotée d'un cadre institutionnel. Les concepts d'encouragement des divers domaines culturels (musées, formation musicale, lutte contre l'illettrisme, encouragement des organisations culturelles, etc.) suscitent une large approbation. L'Union des villes suisses et la Conférence des villes en matière culturelle ont toutefois demandé quelques modifications sur des points particuliers.

Nouveaux membres au Comité de l'Union des villes suisses

Après avoir abandonné leur poste de maire il y a quelque temps déjà, Christiane



Feldmann (Morat) et Hans Stöckli (Bienne) ont aussi démissionné de leur charge au Comité de l'Union des villes suisses lors de l'Assemblée générale de cette dernière. Ces deux personnalités ont fortement marqué le travail de l'association. Le président les en a chaleureusement remerciées.

Leurs successeurs ont été élus par l'Assemblée générale. Il s'agit de Christine Burgener, maire de Thalwil (ZH), et de Raphael Lanz, maire de Thoun. Christine Burgener (PDC) est enseignante secondaire et préside



sa commune, sise au bord du lac de Zurich, depuis 1998. Raphael Lanz (UDC) était président de tribunal avant d'accéder à la présidence de sa ville début 2011.

Que peuvent apporter les «médias sociaux» aux administrations municipales?

Les «médias sociaux», tels Facebook ou Google+, gagnent en importance pour les villes et les communes également. Pour les collectivités publiques, les questions sont nombreuses. Le colloque «Médias sociaux: un défi. Les administrations municipales peuvent-elles y gagner quelque chose?» livrera quelques réponses. La présentation d'exemples concrets permettra d'analyser les chances offertes par ces nouvelles technologies et de trouver des voies pour éviter les risques qui leur sont liés. Les responsables des milieux politiques et des administrations auront l'occasion d'échanger leurs vues sur les différentes manières d'aborder le paysage

mouvant des moyens de communication. Le colloque aura lieu le 18 novembre 2011 à l'Altes Spital de Soleure. Il est organisé en commun par l'Union des villes suisses et la Conférence suisse des secrétaires municipaux (CSSM). Inscription: www.uniondesvilles.ch



Les statistiques de l'aide sociale restent stables

L'Initiative des villes: politique sociale, section de l'Union des villes suisses, a publié fin août 2011 son dernier rapport sur les statistiques de l'aide sociale. Il en ressort que le nombre de personnes dépendant de l'aide sociale a globalement peu évolué en 2010. La situation est cependant très différente d'une ville à l'autre.

De façon générale, les grandes villes avec fonction de centre ont des chiffres plus

élevés que les villes plus petites. L'encouragement précoce est un cas particulier. Les villes jouent, dans ce domaine, un rôle pionnier. Le risque de pauvreté touche particulièrement les enfants de familles défavorisées. Les mesures d'encouragement précoce doivent permettre d'éviter que la pauvreté des parents ne se reporte sur leurs enfants.

Informations: www.staedteinitiative.ch

Brèves

12^e colloque de l'asut sur le FTTH

La technologie FTTH («Fiber to the Home») est devenue un enjeu essentiel pour le développement des télécommunications. Les villes, les communes et leurs entreprises électriques sont également concernées. C'est aussi le thème du 12^e colloque de l'asut, qui se tiendra le 4 novembre à Berne. L'Union des villes suisses en assure le patronat. Ses membres bénéficient de conditions particulières pour y participer. Informations: www.asut.ch

Débat citoyen à Zurich – online!

Une ville vivante est marquée par les changements. A Zurich, ceux-ci sont perceptibles, d'un point de vue architectural et social. La dynamique en œuvre depuis plusieurs années va de pair avec des questions sur la manière de façonner la ville de l'avenir. Le débat citoyen qui aura lieu du 15 au 17 septembre permettra aux personnes intéressées de partager leurs idées et leurs opinions sur le développement de Zurich. A suivre sur le site internet www.stadtdebatte.ch

Colloque communal sur la politique des personnes âgées et des générations

Les personnes de plus de 65 ans forment un groupe en pleine croissance en Suisse. Mais ce groupe n'est pas homogène. Les différences touchent plusieurs aspects. Les attentes sont diverses par rapport aux prestations des communes – le défi est grand pour ces dernières. Ces questions sont au cœur du 1^{er} colloque communal de Suisse orientale, consacré aux tendances et aux pistes à explorer dans la politique communale des personnes âgées et des générations. Il se tiendra le 28 septembre à St-Gall. Informations: www.fhsg.ch

Laboratoire d'idées «re:connaissances»

Un laboratoire d'idées sur la reconnaissance des compétences acquises à travers les échanges de jeunes et l'engagement bénévole aura lieu les 27 et 28 octobre à Bienne. Le titre général est «développer au lieu de consommer, participer au lieu de d'assister».

Informations: www.reconnaissances.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 18 novembre 2011** **Médias sociaux: un défi. Les administrations municipales peuvent-elles y gagner quelque chose?**
à Soleure
Renseignements: Roman Widmer, téléphone 031 356 32 32, roman.widmer@staedteverband.ch
- 30 / 31 août 2012** **Journée des villes 2012** à Berne – **à retenir!**
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Initiative des villes: Politique sociale

- 25 novembre 2011** **Assemblée d'automne** à Baden
Renseignements: Thomas Meier, téléphone 044 412 61 55, th.meier@zuerich.ch

Conférence des villes en matière culturelle

- 27 / 28 octobre 2011** **Conférence des délégués** à Lausanne
Renseignements: Jürg Kobel, téléphone 033 225 84 35, juerg.kobel@thun.ch

Conférence des villes en matière de mobilité

- 10 novembre 2011** **Excursion** à Bâle
Renseignements: Roman Widmer, téléphone 031 356 32 32, roman.widmer@staedteverband.ch

Divers

- 5 octobre 2011** **Journée de l'énergie** à Martigny
Renseignements: www.crem.ch, téléphone 027 721 25 40, info@crem.ch
- 10 octobre 2011** **Forum du développement durable «Ville-campagne -montagne, concurrence ou alliance pour un développement durable»** à Lucerne
Renseignements: Anne DuPasquier, téléphone 031 325 06 25, anne.dupasquier@are.admin.ch (patronage UVS)
- 4 novembre 2011** **12^{ème} colloque «Fiber to the home»** à Berne
Renseignements: www.asut.ch, téléphone 031 560 66 66, info@asut.ch (patronage UVS)
- 15 novembre 2011** **5^{ème} Symposium National eGovernment** à Berne
Renseignements: www.egovernment-symposium.ch, Cristina Schaffner, téléphone 031 312 18 48 (patronage UVS)

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Monbijoustrasse 8, Case postale 8175, 3001 Berne
Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren, Roman Widmer
Photos: Rolf Siegenthaler, Claude Chessex (page 1), Martin Tschirren (page 2), Services du Parlement (page 4)
Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch